



- Zone urbanisée
- Limite communale
- Limite du SAGE Ouest

- Rejets des stations d'épuration
 - Transfert d'effluents
 - Zones sensibles
- Liées à la directive sur les eaux résiduaires urbaines, pour lesquelles des traitements de l'azote ou du phosphore sont imposés lorsque les rejets des STEP dépassent 10 000 eqh

Gestionnaire assainissement

- DSP Véolia Eau
- DSP CISE Réunion
- Régie communale

Station d'épuration (Equivalent Habitants)

- 10 000
- 50 000
- 100 000

Zonage d'assainissement

- Assainissement non collectif
- Assainissement collectif

Sources : Communes, DEAL, OLE
 La Possession : Etat de raccordement en 2008
 Saint Paul : zonage assainissement 2006
 Les-Trois-Bassins : zonage assainissement 2006
 Saint-Leu : Etude diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées 2002
 Fond : IGN Scan100
 Version approuvée : mai 2015

SDA : Schéma Directeur d'Assainissement



0 1,5 3 km